



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 05 décembre 2022 à 20 h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 21
Conseillers présents : 17
Conseillers représentés : 1
Date de convocation : 30 novembre 2022

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absent avec pouvoir : M. Alain VOLTZENLOGEL, pouvoir à M. Richard VOLTZENLOGEL

Absents non représentés : Mme Paola DI MICHELE, Mme Sabrina KIMMICH, Mme Carole METZ

Objet : Programme des travaux 2023 en forêt communale

L'ONF nous a transmis le programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux (*maintenance, sylviculture, infrastructure et accueil du public*) de la forêt communale pour l'exercice 2023.

Les travaux d'exploitation concernent de l'abattage et du façonnage, ainsi que du débardage. Le volume de bois concerné est de 932 m³ pour un coût prévisionnel de dépenses de 39 850 € HT, avec une recette brute escomptée de 53 200 € HT pour les coupes à façonner. Le bilan net prévisionnel s'élève à 13 350 € HT.

En complément, l'ONF préconise un programme d'actions patrimoniales pour la gestion durable du patrimoine forestier, dont le cout total est de 18 460 € HT avec des actions sylvicoles (*nettoisement de régénération, maintenance du cloisonnement, dégagement de plantations et de semis artificiels, nettoyage dans les accrus post-tempête*), des travaux d'infrastructures (*entretien des lisières*) et touristiques (*entretien et propreté sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétiques*).

Entendues les explications de M. Jacky NOLETTA, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** les programmes de travaux (exploitation et patrimoniaux) présentés par l'Office National des Forêts en forêt communale pour l'exercice 2023,
- **D'APPROUVER** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 53 200 € HT pour un volume de 932 m³,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à les signer et **APPROUVER** leur réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des crédits ouverts par le conseil municipal au budget,
- **DE VOTER** les crédits correspondants comme suit :
 - 39 850 € HT pour les travaux d'exploitation
 - 18 460 € HT pour les travaux patrimoniaux

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 07 décembre 2022
Publiée ou notifiée le 07 décembre 2022
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Emmanuelle PARISSE